

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-FOL28

VOUS PROPOSE SON PARCOURS DE FORMATIONS
DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE



Formations dans le champ de
l'animation socioculturelle

CPJEPS animateur d'activités
et de vie quotidienne

Deviens animateur-trice d'activités
et de vie quotidienne !



Inscriptions aux réunions : 02 37 84 05 95
Toutes nos infos : laliguedelenseignement-28.fr/formation-professionnelle-2
Locaux : 4 impasse du quercy, 28110 Lucé



Envie de devenir animateur dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), foyer de vie, maison de retraite, foyer de jeunes travailleurs...

**Prochaine formation CPJEPS AAVQ,
du 18 novembre 2024 à décembre 2025 à Lucé**

La date de clôture des dépôts des dossiers d'inscription pour la formation CPJEPS AAVQ approche à grands pas. Cette formation se déroulera sur Dreux.

Réunion d'information collective

le mardi 17 septembre 2024, dans nos locaux à Lucé.

Inscription par téléphone au 02 37 84 02 84.

Vous trouverez dans ce mail les informations concernant cette formation ainsi que le dossier d'inscription à télécharger, remplir et nous faire parvenir **avant le 4 octobre 2024**.

La particularité du CPJEPS AAVQ :

L'animateur exerce principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des

activités d'animation socioculturelle.

- Principaux types d'emplois visés :

- animateur enfance – jeunesse,
- animateur en accueil de loisirs,
- animateur en accueil de loisirs périscolaires,
- animateur en séjours de vacances,
- animateur socioculturel.

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales...). L'animateur peut relever de différents de statuts : salarié du secteur public ou privé. L'activité professionnelle est exercée par des femmes et des hommes travaillant à temps plein ou à temps partiel, en dehors du temps scolaire, durant les périodes de vacances scolaires (extrascolaire), mais aussi dans tous les temps périscolaires.

Ces professionnels sont également amenés à intervenir selon des horaires liés aux temps de loisirs (en soirée, en week-end...). Ils travaillent majoritairement au sein d'une équipe.

Les évolutions possibles sont liées à l'organisation de la structure, au niveau de responsabilité et aux compétences acquises. L'animateur peut évoluer vers un domaine d'activité technique, une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement d'un public, la direction d'accueil collectif de mineurs.

CPJEPS AAVQ :

- [Télécharger la plaquette du CPJEPS AAVQ - Lucé](#)
- [Télécharger le calendrier prévisionnel du CPJEPS AAVQ - Lucé](#)
- [Télécharger le dossier d'inscription du CPJEPS AAVQ - Lucé](#)

Prérequis - Exigences préalables pour entrer en formation :

Votre dossier doit répondre aux exigences préalables conseillées ci-dessous pour pouvoir être retenu..

- De ne pas être sous le coup d'une interdiction d'encadrer des mineurs suite à une condamnation judiciaire ;
- D'avoir une expérience professionnelle ou bénévole ;
- Être âgé de 17 ans minimum.

Financement :

- Pour les demandeurs d'emploi : notre formation est financée par la Région Centre Val de Loire PRF 2023-2024.

Elle est éligible au CPF, vous retrouverez notre formation sur votre compte personnel de formation via le site moncompteformation.gouv.fr.

- Pour les salarié(e)s : se renseigner auprès de votre employeur pour la faisabilité du projet et sa prise en charge sur votre plan de formation annuel.
- Pour les apprenti(e)s : La Ligue de l'enseignement – FOL28 est une UFA (Unité de Formation par Apprentissage) du [CFA SMS Blois](#).
Pour vous inscrire en tant qu'apprenti(e)s, merci de remplir [le formulaire du CFA SMS Blois](#).



**Site web de la
Ligue de l'enseignement-FOL28**